

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE EN DATE DU 26 AVRIL 2024

Roger DIDIER, **MAIRE** de la Ville de GAP,

Vu l'article L. 1311-2 du Code de la Santé Publique;
Vu les articles R. 1336-4 à R. 1336-13 et R. 1337-10-2 du Code de la Santé Publique;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 ;
Vu les articles R. 571-92 et 571-93 du Code de l'Environnement;
Considérant que les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage peuvent être recherchées et constatées par les agents de la commune, désignés par le Maire,

ARRÊTONS

Article 1

L'agent de surveillance de la voie publique, BERT Céline née le 01 février 1981, en fonction à la Ville de Gap Brigade de l'Environnement, est habilitée pour rechercher les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits de voisinage;

Article 2

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

FAIT et ARRÊTÉ en MAIRIE, à GAP, le 26 AVRIL 2024



Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le :
Publié ou notifié le :

13 MAI 2024

13 MAI 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **A2024_04_393**
Objet : **Arrêté portant habilitation d'un agent de la brigade de l'environnement en matière de lutte contre les bruits de voisinage Céline BERT**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2024-05-13 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 8.8 - Environnement
Identifiant unique : 005-210500617-20240513-A2024_04_393-AR
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20240513-A2024_04_393-AR-1-1_0.xml	text/xml	960 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : D_14554.pdf Nom métier : 99_AR-005-210500617-20240513-A2024_04_393-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	48.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 mai 2024 à 10h18min50s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 mai 2024 à 10h18min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 mai 2024 à 10h18min53s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 mai 2024 à 10h19min01s	Reçu par le MI le 2024-05-13